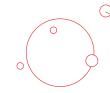
Pôle Clearing / Compensation

La croissance des marchés OTC conjuguée aux dernières crises financières ont donné naissance aux nouvelles formes de Gestion des Risques Centralisés et à de nouvelles régulations.



Ces évolutions ont repositionné les **Chambres de Compensation** au centre des systèmes financiers du fait de l'importance de leur rôle dans la réduction des risques et de la gestion de défaut.

Suite aux décisions du G20 et à sa déclinaison en Europe au sein de la norme EMIR, les institutions financières ont été obligées de s'adapter aux **nouvelles règles de compensation**.

Dans un même temps, les Chambres de Compensation ont revu leur **méthodologie de gestion des risques** et le **calcul des marges de couverture** dont les modèles sont de plus en plus complexes et opaques pour les adhérents.

L'accompagnement i-Fihn Consulting

Notre expertise acquise au sein de la Bourse de Paris et auprès des Chambres de Compensation Internationales alliée à notre spécialisation en Gestion du Risque, nous permet de vous apporter des **solutions sur mesure et simplifiées**.

Piloté par des **experts des problématiques de clearing**, notre pôle vise à promouvoir les règles et les bonnes pratiques de compensation et de la gestion des risques de manière optimale **afin de vous accompagner dans leur mise en œuvre**.

Notre ligne de conduite s'articule autour de 3 axes de compétence :

- Connaissance des Chambres de Compensation
- Maîtrise des enjeux méthodologiques métiers et systèmes d'informations
- Anticipation

Nous intervenons sur des missions :

- Audit & Recommandations
- Organisationnel
- Réglementaire (EMIR, impacts suite au Brexit)
- Organisation interne calculatoire : optimisation des processus en place, réplication & explication des calculs des différents appels de marges
- Reporting interne et externe (aux entités du groupe ou régulateur)
- IT
- Audit
- Best Practice



